



Centre de
Formation
Continue de
l'Hopital Lozère

CATALOGUE DE FORMATION 2023-2024



Hôpital Lozère





La notion de compétence : une réflexion toujours inachevée

Propos liminaire du Directeur Général.

Se former, c'est à la fois répondre aux exigences d'un service public de qualité sans cesse en évolution et pouvoir être acteur de son développement professionnel et personnel. Je suis très heureux que l'Hôpital Lozère acteur majeur de la prise en charge sanitaire sur le département puisse également contribuer à la formation des professionnels de santé. A travers les formations proposées, j'ai souhaité que notre institution vous accompagne mieux. Avec des programmes adaptables, cette offre a été étudiée pour être au plus près de vos attentes. Quel que soit votre niveau, votre grade, votre fonction, nos formations sont accessibles à tous.

Il existe de réelles ressources et richesses au sein de nos services, des compétences et de l'expertise qui pourront être dès lors partagées et transmises. Vous serez formés par vos pairs, afin que soient également valorisés vos métiers, vos savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Notre organisme de formation était « datadocké », il est aujourd'hui certifié « Qualiopi », garant auprès de vos OPCA respectifs de la qualité de nos intervenants et dispositifs.

Je vous souhaite de trouver beaucoup de satisfaction et d'intérêt dans nos formations et qu'ainsi nous participions à l'évolution des pratiques professionnelles....

Jean-Claude LUCENO

Tous nos programmes « inter-entreprise » peuvent bien sûr être adaptés en « intra-entreprise », à la carte. Consultez-nous.



Informations Pratiques ...Où nous trouver... qui sommes-nous...Comment s'inscrire...

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre
des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION

Centre de Formation Continue de l'Hopital LOZERE

N° de déclaration d'activité 91 48 0219 48

N° ODPC : 1802

CESIM – CESU – Formation Professionnelle Continue – **Préparation aux concours**

Agreement INRS : SST

odpc
N° 1802
Organisme enregistré en France - membre de l'ODPC
Reconnu sous l'ordre de l'ODPC par le MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Notre équipe

Directeur :

Jean Claude LUCENO

Responsable administratif :

Céline ROBERT

Responsable Formation Continue

Delphine ANDRE

Secrétaires:

Anne Laurence SOMMIER

Sarah TICHIT

Equipe Pédagogique – experts :

Tous nos intervenants sont des
professionnels de santé experts de
leur domaine.

Directeur du CESU :

Dr Baptiste PASCAL

Nous contacter

Centre de Formation Continue de l'Hopital LOZERE

Avenue du 8 Mai 1945

48000 MENDE

Secrétariat : 04 66 49 88 76 ou 61 79

Mail : servicefc@ch-mende.fr

Horaires : 8H30-12H00 puis 13h00-17h04



Direction des RH
Rez de chaussée

Modalités d'Inscription

Programmation : les formations peuvent être organisées en INTRA, dans vos locaux. Pour les formalités et programmations, merci de nous contacter. Nous pouvons également proposer des actions de formation en INTER Entreprises.

Horaires des formations : Les horaires peuvent être modulés en fonction des contraintes des établissements. Généralement nos actions de formation se déroulent de 9h à 11h30, puis de 13h00 à 17h. Les stagiaires sont conviés à arriver 15 minutes avant.

Frais de repas et déplacements : Les frais de repas et frais de déplacements des formateurs sont pris en charge par l'établissement contractant la formation. Les éléments contractuels sont consignés dans la convention de formation. Les frais de déplacements des agents sont à la charge de l'employeur.

Modalités et délais d'accès - Convention de formation : Après validation du devis le secrétariat de CFHL vous fait parvenir une convention de formation en double exemplaire, à nous retourner signée. L'envoi se fait **au moins deux semaines avant le début** de la formation. Tout parcours débuté est facturé. Les couts s'entendent de la manière suivante : Cout jour pour les INTRA, Cout /stagiaire pour les INTER et les actions nécessitant la délivrance d'un titre, certificat, agrément, diplôme. (GSU- SST ...).

Les délais d'accès aux formations seront définis en fonction de la programmation effective au moment de votre demande.

Convocation : Une convocation à remettre aux stagiaires est adressée à l'établissement (ou au particulier) au moins 10 jours avant le début de la formation.

Evaluation : questionnaire stagiaire et employeur

Attestation : Une attestation de participation à la formation, ou de réussite à la formation est délivrée à l'issue de chaque formation. Cette dernière peut être remise directement au stagiaire, ou envoyée à l'établissement employeur.

Facturation : A l'issue de la formation, un titre de recette est adressé à l'établissement ou au contractant. *Le recouvrement étant assuré* par la Trésorerie Publique. Toute formation débutée et / ou interrompue reste due. Les tarifs sont TTC.

Tarifs de nos formations : Ils peuvent varier en fonction des actions de formations. Nous consulter.

Accessibilité PSH : Le service formation étudiera, avec la référente handicap, les possibilités d'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap.

Nous contacter pour plus d'information. (secrétariat de l'organisme de formation)

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner complété à : CFHL – Avenue du 8 mai 1945 – 48000 MENDE – Tel : 04 66 49 88 76 /61 79 | Siret 26480009500012

NAF 8610Z Déclaration d'Activité 91 48 0219 48

Nom :Prénom.....

Etablissement employeur :

Adresse
.....

Mail.....@.....Téléphone.....
.

PRISE EN CHARGE PAR L'EMPLOYEUR (à compléter obligatoirement) :

Etablissements : Le Directeur, Mme, Mr,

Adresse :
.....

Code postal :Ville.....

Tél. :

Mail :@.....

Intitulé de la formation

Dates :Lieux

Signature de l'agent :

Signature et cachet de l'établissement :

Notre Activité ...quelques informations et chiffres clés

Pour l'année 2023

Nombre apprenants formés :

Cesu : 655

Formations inter : 67

Un taux de satisfaction :

9.57/10 sur l'ensemble de nos sessions

Des dispositifs courts de formation qui s'appuient sur la réglementation et l'expertise de nos intervenants. Une évaluation systématique de la satisfaction des stagiaires

Une équipe pédagogique composée d'intervenants tous professionnels de leur domaine d'intervention, en activité.

10 thématiques de formations et la possibilité de construire des programmes sur mesure en fonction de vos besoins.

Absenteisme :

Cesu : 6% (pour des raisons de service ou de santé ou personnel)

Formations inter : Quasi nul

100 % de réussite....

Un taux d'abandon quasi

Catalogue de nos formations

Consolidation et développement des pratiques professionnelles

- Soins palliatifs
- Prise en charge de la douleur
- Formation socle pour les agents de service hospitalier exerçant en ehpad
- Préparation aux concours filière para médicale
- Tutorat
- Réactualisation des connaissances Aide-Soignant et Infirmier

Prévention des risques

- SSE (situation sanitaire exceptionnelle)
- PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1)
- AFGSU I et II – recyclage (Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence)
- SST (Secourisme en Situation de Travail)
- Mac SST (**M**aintient et **A**ctualisation des **C**ompétences en Secourisme en Situation de Travail)

SOINS PALLIATIFS

Organisme de formation



Nombre de jours : 5 jours

Modalités : Cette formation peut être réalisée en INTRA et en INTER

Formation collective
présentielle.

Publics :

Personnel soignant ; idéalement un binôme AS/IDE

Pas de pré requis nécessaire

Nombre de

participants/groupe : 20 max

Méthodes pédagogiques

mobilisées : Alternance d'apports théoriques et mises en situations – Analyse de situations (exemple de situations apportées par les apprenants) ...

Modalités d'évaluation :

Evaluation à chaud des acquis de la formation et de leur ré utilisation en situation de travail.

Coût :

- 750 € / jour groupe
- 450 € / stagiaire

Contact : **Service Formation**

Sarah TICHIT

Anne Laurence SOMMIER

04 66 49 88 76 /61.79

servicefc@ch-mende.fr

Objectifs de la formation :

Permettre aux participants :

- de s'exprimer par rapport à des situations vécues (satisfaction, questionnement, difficultés)
- d'identifier et de comprendre les besoins et réactions spécifiques de la personne en fin de vie et de ses proches
- d'enrichir leurs compétences psychologiques et techniques pour un mieux-être de la personne soignée
- de redonner du sens à leur pratique et de prendre conscience de la nécessité du travail en équipe interdisciplinaire
- de comprendre l'importance de prendre soin de soi pour prendre soin de l'autre

Eléments de contenu :

- Historique/Lois/Définitions
- Missions des Equipes Mobiles en Soins Palliatifs
- L'écoute et l'accompagnement
- Traumatisme de l'annonce
- Les étapes du mourir
- Démarche clinique en Soins Palliatifs
Les symptômes d'inconfort
- Prise en charge de la douleur
- Ateliers éthiques : Alimentation en fin de vie, sédation,
- Mécanismes de défense
- La phase ultime
- La communication verbale, non verbale et les cinq sens à partir de situations concrètes
- Echanges autour des spécificités en soins infirmiers palliatifs
- Le décès et la toilette mortuaire
- Les différents deuils
- La médication en Soins Palliatifs

FORMATION SOCLE POUR LES AGENTS DE SERVICE HOSPITALIER EXERÇANT EN EHPAD

Organisme de formation



Nombre de jours : 10 jours

Modalités : Cette formation peut être réalisée en INTRA
Formation collective présentielle

Publics et pré-requis: ASH exerçant en Ehpad, SAAD, Ets public ou privé **depuis 3 mois.**
Volontaire et sélectionné par son employeur

Nombre de participants/groupe : 12

Méthodes pédagogiques mobilisées :

Apport théorique
Pédagogie active
Mises en situation pratiques
Echanges, supports visuels

Modalités d'évaluation :
Bilan post formation et attestation de fin de formation
sous condition d'avoir réalisé les 70h.

Coût :

- 950 € / stagiaire

Contact : **Service Formation**
Sarah TICHIT
Anne Laurence SOMMIER
04 66 49 88 76 /61.79
servicefc@ch-mende.fr

Objectifs de la formation :

Apporter les connaissances de base indispensables pour participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée, sous la responsabilité d'un cadre de santé et en collaboration avec l'ensemble des soignants :

- Aider une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie.
- Réaliser des soins d'hygiène et de confort quotidiens en utilisant des techniques appropriées.

Eléments de contenu :

- Module 1 : Prendre soin de la personne âgée
- Module 2 : Répondre aux besoins de la personne âgée
- Module 3 : Protéger la personne âgée
- Module 4 : Aider à la réalisation des soins
- 1 jour de bilan post formation

Préparation aux concours filière para médicale

Organisme de formation



Nombre de jours :

20 jours (40h)

Modalités : Formation collective
présentielle

Publics :

**Pour la formation IDE (cf arrêté
31/07/2009)**

1. Les candidats titulaires du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme
2. Les candidats relevant de la formation professionnelle continue [...] et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélections [...].

Pour la formation AS (cf arrêté 10/06/21)
sans condition de diplôme

Nombre de participants/groupe : 12

Méthodes pédagogiques mobilisées :

Apport théorique,
Pédagogie active ,
Echanges,
Un accompagnement personnalisé et individuel
Un programme de formation adapté à la modalité de concours
Des parcours modulables et individuels suivant les besoins du stagiaire
Des formateurs issus du terrain(infirmiers/professeurs)
Des horaires de formation permettant une activité professionnelle

Modalités d'évaluation :

Attestation de fin de formation.

Coût :

- 850 € / stagiaire (sans prise en charge institutionnelle)

-1000 €/stagiaire (avec prise en charge institutionnelle)

Contact : Service Formation

Sarah TICHIT
Anne Laurence SOMMIER
04 66 49 88 76 /61.79
servicefc@ch-mende.fr

Objectifs de la formation :

Remise à niveau dans certaines matières générales en lien avec les attendus du concours.

Eléments de contenu :

- Notions fondamentales de mathématiques et calculs de doses: 14 heures
- Notions fondamentales de français et méthodologie pour la synthèse et résumé de texte, argumentation : 14 heures
- Construction du projet professionnel (CV, lettre de motivation...) + régulation en distanciel : 4 heures
- Oraux blancs : 8 heures

PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

Organisme de formation



Nombre de jours : 2 jours

Modalités : Cette formation peut être réalisée en INTRA et en INTER

Formation collective
présentielle

Publics :

Personnel soignant

Nombre de

participants/groupe : 12-14

Méthodes pédagogiques

mobilisées : Alternance d'apport théorique et de situation pratiques – analyse de situation de travail. Echanges

Modalités d'évaluation : Quiz pré et post formation – évaluation à chaud

Coût :

- 750 € / jour

- 240 € / stagiaire

Contact : **Service Formation**

Sarah TICHIT

Anne Laurence SOMMIER

04 66 49 88 76 /61.79

servicefc@ch-mende.fr

Objectifs de la formation :

- Définition de la douleur
- Identifier les différents types de douleur
- Comprendre et appréhender les douleurs induites par les soins
- Savoir gérer la douleur du patient et améliorer son confort
- Promouvoir et transmettre ses connaissances au sein de l'équipe

Eléments de contenu :

- Présentation de la formation et des participants (chacun donne son objectif et son but)
- Rappel législatif (aide-soignant et IDE)
- Définition de la douleur : selon l'OMS, 4 composantes, Neurophysiologie de la douleur (les voies de la douleur), Classification de la douleur
- Prévention et soulagement des douleurs induites
- Evaluation de la douleur (les différentes échelles)
- Les thérapeutiques médicamenteuses et complémentaires, paliers de l'OMS, Co-analgiques, les autres réponses thérapeutiques, les thérapies complémentaires
- Formation à l'utilisation du Meopa
- La communication thérapeutique
- QUIZZ douleur + correction

TUTORAT AS et IDE

Organisme de formation



Nombre de jours :

3 jours (2 jours +1 jour)

Modalités : Formation collective
présentielle

Publics : Infirmiers et Aides-soignants volontaires pour encadrer des étudiants et élèves reconnus comme tuteur par leur établissement

Nombre de participants/groupe : 14 personnes

Méthodes pédagogiques mobilisées :

- Apport théorique / pédagogique
- Visionnage d'un film

Modalités d'évaluation :

- Tour de table sur le vécu concernant cette formation
- Questionnaire d'évaluation de la formation

Coût :

- 360 € / stagiaire

Contact : **Service Formation**
Sarah TICHIT
Anne Laurence SOMMIER
04 66 49 88 76 /61.79
servicefc@ch-mende.fr

Objectifs de la formation :

- Former des tuteurs pour qu'ils puissent assurer l'accueil, l'accompagnement et l'évaluation des étudiants et élèves
- Comprendre le référentiel de formation et sa philosophie
Identifier les missions et les dimensions pédagogiques de la fonction tutorale

Eléments de contenu :

- La formation Infirmière : finalité, durée, crédits européens, unités d'enseignements, modalités pédagogiques, les stages, les 10 compétences
- La formation Aide-Soignant : finalité, durée, modules, modalités pédagogiques, les stages, les 11 compétences, cursus partiels
- Courants pédagogiques
- Apports pédagogiques en Soins
- Composition d'un livret de stage : présentation détaillée des recommandations de composition d'un livret de stage en s'appuyant sur la trame réalisée sur l'IFMS de Mende
- Zoom sur les compétences, comment les évaluer
- Film sur la formation des tuteurs de stage des étudiants
- Etude d'un port folio version IDE et AS : contenu détaillé
- Mémo Démarche De Soins et analyse de situation

- Les objectifs de stage du service pour l'étudiant
- Comment s'exprime les 10 compétences au sein de mon service
- APP ramener une situation complexe d'encadrement pour la prochaine journée
- Simulation d'une situation d'encadrement
- Fiches acquisitions des compétences en stage

Petit plus : A la fin de la formation, chaque participant repart avec une trame de livret d'accueil de l'étudiant/ élève en stage, à personnaliser en fonction de son service. De plus chaque participant aura travaillé sur comment s'exprime chacune des 10 compétences dans son service pour remplir ce livret. Un accompagnement individuel au sein du service est proposé pour l'ensemble des services accueillant des stagiaires de l'IFMS de Mende.

RÉACTUALISATION DES CONNAISSANCES AS

Organisme de formation**Nombre de jours :**

2 jours

Modalités : Formation collective
présentielle**Publics :**

Aides-Soignants

Pré requis :

Diplôme d'Etat Aide-Soignant

Nombre de**participants/groupe :** 10-12
personnes**Méthodes pédagogiques****mobilisées :**Apport théorique et méthodes
pratiques**Modalités d'évaluation :****Coût :**

- 960 € / jour/ groupe

- 120 € / jour/ stagiaire

Contact : Service Formation

Sarah TICHIT

Anne Laurence SOMMIER

04 66 49 88 76 /61.79

servicefc@ch-mende.fr

Objectifs de la formation :

- Acquérir de nouvelles compétences sur des soins techniques
- Tutorer un nouvel arrivant
- Revoir des connaissances aides-soignantes

Éléments de contenu :

- Définition du métier d'aide-soignant et de l'ensemble de la réglementation inhérente à la pratique soignante
- Présentation des potentielles collaborations avec l'infirmier
- Le rôle et les missions du tuteur de stage / outils pédagogiques et évaluation
- La portée du secret professionnel dans la pratique soignante / les dérogations légales / le secret partagé / l'obligation de réserve
- L'observation et la mesure des différents paramètres vitaux
- La prise du pouls, la tension artérielle, les températures corporelles et la surveillance de l'état de conscience
- Notions de pharmacologie sur les classes et formes, les effets secondaires et indésirables et l'aide à la prise de médicament

RÉACTUALISATION DES CONNAISSANCES IDE

Organisme de formation**Nombre de jours :**

2 jours

Modalités : Formation collective
présentielle

Publics :

Infirmier/Infirmière

Pré requis :

Diplôme d'Etat Infirmier

Nombre de

participants/groupe : 10-12
personnes

Méthodes pédagogiques**mobilisées :**

Apport théorique et méthodes
pratiques

Simulation

Modalités d'évaluation :**Coût :**

- 960 € / jour/ groupe

- 120 € / jour/ stagiaire

Contact : Service Formation

Sarah TICHIT

Anne Laurence SOMMIER

04 66 49 88 76 /61.79

servicefc@ch-mende.fr

Présentation de la formation :

La formation se déroule à l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé (IFMS) et est composée d'un temps théorique (1/2h) et d'un temps pratique (1h30) afin de réactualiser les connaissances de la formation infirmière.

Thématiques abordées :

- Bilan sanguin
- Cathéter
- Stomies
- Pansements simples et complexes
- Prépa-perfs,
- Aspiration
- Sonde urinaire,
- Sonde naso-gastrique

SSE : Situation Sanitaire Exceptionnelle (AFGSU Spécialisée)

Organisme de formation



Centres d'Enseignement
des Soins d'Urgence

Durée : 3h30

Modalités : cette action peut être réalisée en INTER et en INTRA
 Formation collective
 présentielle

Public : Professionnels de santé et personnels des établissements de santé ou des structures médico-sociales.

Prérequis pour le Module 3 : avoir validé le Module 2

Nombre de participants/groupe :
12 personnes

Coût :

- 400 €/ session/ groupe
- 60 € / stagiaire/session

Méthodes et outils

pédagogiques : Apport théoriques en alternance avec des mises en situations pratique.

Prérequis : formation à l'AFGSU spécialisée module 1 recommandée

Modalités d'évaluation : quizz et auto-évaluation. Analyse des mises en situations

Contact : Cesu 48
 Damien Armand /Hervé Catalano
 04 66 49 88 22
 Secretariatcesu48@ch-mende.fr

Objectifs de la formation Compétences visées:

Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas de situation sanitaire exceptionnelle en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques.

AFGSU spécialisée module 1 : Principe d'organisation sanitaire en SSE.

Public cible : professionnels de santé des établissements de santé ou des établissements médico-sociaux qui ont un rôle identifié dans le cadre du plan blanc, du plan bleu ou qui sont susceptibles d'intervenir en situations sanitaires exceptionnelles notamment les personnels des SAMU, SMUR et des structures d'urgence ;

Objectifs : appréhender les principes d'organisation sanitaire en SSE.

AFGSU spécialisée module 2 : Moyens de protection individuels et collectifs.

Public cible : professionnels de santé des établissements de santé de second niveau 2 destinés à accueillir et/ou à prendre en charge des victimes potentiellement contaminées ou qui sont susceptibles d'intervenir dans un contexte NRBC-E notamment les personnels des SAMU, SMUR et des structures d'urgence

Objectifs : assurer l'accueil et/ou la prise en charge de victimes potentiellement contaminées pour lesquelles il est nécessaire de revêtir un équipement de protection individuelle (EPI) ;

AFGSU spécialisée module 3 : Décontamination hospitalière.

Public cible : professionnels de santé des établissements de santé de troisième niveau 2 chargés d'assurer la mise en œuvre d'une unité de décontamination hospitalière (UDH) ou qui sont susceptibles d'intervenir dans un contexte NRBC-E notamment les personnels des SAMU, SMUR et des structures d'urgence

Objectifs : assurer une décontamination approfondie par la mise en œuvre d'une UDH

Pré-requis : formation à l'AFGSU spécialisée module 2.

AFGSU 1

Organisme de formation



Nombre de jours : 2 jours

Modalités : cette formation peut être réalisée en INTER et en INTRA.

Formation collective
présentielle.

Publics :

Personnel non-professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé.

Pas de pré requis nécessaire

Nombre de participants/groupe :
12 personnes

Méthodes pédagogiques

mobilisées : Alternance d'apports théoriques et pédagogie active mises en situations pratiques échanges, supports

Modalités d'évaluation :

Présence à la totalité des séquences
Participation aux séquences simulées en acceptant les principes de la simulation et du debriefing.

Évaluation formative, auto et hétéro-évaluation avec - Mise en situation-Processus en groupe d'apprenant « essai erreur »

Questionnements ciblés

Analyse continue avec les participants

– délivrance du diplôme. Evaluation à chaud

Coût :

- 270 €/ stagiaire

Contact : Cesu 48

Damien Armand /Hervé Catalano

Objectifs de la formation :

L'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique.

La participation à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle (SSE).

Compétences visées :

- Prendre en charge les urgences vitales
- Prendre en charge les urgences potentielles
- Participer à la prévention des risques collectifs

Eléments de contenu :

1 Prendre en charge les urgences vitales

- Identifier un danger et protéger
- Alerter le SAMU
- Identifier l'inconscience et assurer la libération des voies aériennes
- Identifier un arrêt cardiaque et de réaliser une réanimation cardio-pulmonaire (RCP) avec ou sans défibrillateur automatisé externe ;
- Identifier une obstruction brutale des voies aériennes et de réaliser les gestes adéquats ;
- Arrêter une hémorragie externe ;

2 Prendre en charge les urgences potentielles

- Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme cutané et/ou osseux et d'effectuer les gestes adéquats ;
- Participer au relevage et au brancardage ;
- Identifier les signes de gravité d'une brûlure et d'agir en conséquence ;
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène
- Transmettre un bilan synthétique lors de l'alerte et à l'équipe médicale venant en renfort

3 Enseignement relatif aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles

- Comprendre le concept de « situations sanitaires exceptionnelles » et de connaître l'organisation de la réponse de la santé (ORSAN) et son articulation avec le dispositif de réponse de la sécurité civile (ORSEC) ;
- S'intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles ;
- Etre sensibilisé à un afflux de blessés notamment par armes de guerre et aux techniques de « damage control » ;
- Etre sensibilisé aux risques NRBC-E et aux premières mesures à mettre en œuvre dans ce type de situation ;
- Identifier un danger dans l'environnement et d'appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées notamment en cas d'alerte des populations ou lors d'un évènement exceptionnel au sein de l'établissement ;
- Connaître les principes de prise en charge médico-psychologique des victimes, de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès.

AFGSU 2

Organisme de formation



Centres d'Enseignement
des Soins d'Urgence

Nombre de jours : 3 jours

Modalités : Cette formation peut être réalisée en INTRA et en INTER
 Formation collective
présentielle.

Publics :

Nombre de participants/groupe :
12 personnes

Pas de prérequis nécessaire

Méthodes pédagogiques

mobilisées : Alternance d'apports théoriques et pédagogie active
Mises en situation pratiques
Echanges, supports visuels

Modalités d'évaluation :

Présence à la totalité des séquences

Participation aux séquences simulées en acceptant les principes de la simulation et du débriefing.

Évaluation formative, auto et hétéro-évaluation avec - Mise en situation- Processus en groupe d'apprenant « essai erreur »

Questionnements ciblés

Analyse continue avec les participants

Délivrance du diplôme. Evaluation à chaud

Coût :

- 390 €/ stagiaire

Contact : **Cesu 48**

Damien Armand /Hervé Catalano
04 66 49 88 22

Secretariatcesu48@ch-mende.fr

Objectifs de la formation :

- L'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, en utilisant des techniques non invasives, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique
- La participation à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle (SSE).

Compétences visées :

- Prendre en charge les urgences vitales
- Prendre en charge les urgences potentielles
- Participer à la prévention des risques collectifs

Éléments de contenu :

1. Prise en charge des urgences vitales :

- Savoir identifier un danger immédiat dans l'environnement et savoir mettre en œuvre une protection adaptée ;
- Savoir passer une alerte ;
- Savoir identifier une personne inconsciente qui respire et la prendre en charge ;
- Savoir identifier un arrêt cardiaque et réaliser une réanimation cardio-pulmonaire (RCP) avec le matériel prévu (défibrillateur automatisé externe, chariot d'urgence, matériel embarqué...);
- Mettre en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux ;
- D'appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence.
- Savoir identifier une obstruction brutale des voies aérienne et réaliser les gestes adéquats ;
- Savoir arrêter une hémorragie externe y compris par la pose d'un garrot, en respectant les règles d'hygiène et les règles de protections face à un risque infectieux.

2. Prise en charge des Urgences potentielles :

- Identifier les signes de gravité d'un malaise notamment d'un accident vasculaire cérébral, d'une douleur thoracique, un risque de sepsis, une hypoglycémie et de mettre en œuvre les soins d'urgences adaptés aux regards de ses compétences acquises par ailleurs ;
- Identifier les signes de gravité d'un traumatisme osseux ou cutané et d'effectuer les gestes adéquats pour la prise en charge du patient (immobilisation, brancardage, relevage) ;
- Identifier les signes de gravité d'une brûlure et d'agir en conséquence ;
- Appliquer les règles élémentaire d'hygiène (mesures barrière) ;
- Transmettre un bilan synthétique lors de l'alerte et à l'équipe médicale venant en renfort
- Prendre les mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant face à un accouchement inopiné.

3. Enseignement relatif aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles :

- Comprendre le concept de « situations sanitaires exceptionnelles » et de connaître l'organisation de la réponse de la santé (ORSAN) et son articulation avec le dispositif de réponse de la sécurité civile (ORSEC) ;
- S'intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles ;
- Etre sensibilisé à un afflux de blessés notamment par armes de guerre et au techniques de « damage control » ;
- Etre sensibilisé aux risques NRBC-E et aux premières mesures à mettre en œuvre dans ce type de situation ;
- Identifier un danger dans l'environnement et d'appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées notamment en cas d'alerte des populations ou lors d'un événement exceptionnel au sein de l'établissement ;
- Connaître les principes de prise en charge médico-psychologique des victimes, de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès.

PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1

Organisme de formation



Centres d'Enseignement
des Soins d'Urgence

Nombre de jours : 1 jour

Modalités : Cette formation peut être réalisée en INTRA et en INTER

Formation collective
présentielle

Publics :

Tout public (âge minimum : 10 ans)

Aucun pré requis n'est nécessaire si ce n'est l'inscription administrative à cette formation. Il s'agit avant tout d'une formation destinée au grand public.

Nombre de participants/groupe : 10

Méthodes pédagogiques mobilisées :

Apport théorique
Pédagogie active
Mises en situation pratiques
Echanges, supports visuels

Modalités d'évaluation :

Un certificat de compétences est délivré, suivant l'arrêté du 16 novembre 2011, aux personnes ayant participé activement à l'ensemble de la session.

Coût :

- 60 € / stagiaire

Contact : **Cesu 48**
Damien Armand /Hervé Catalano
04 66 49 88 22
Secretariatcesu48@ch-mende.fr

Objectifs de la formation :

Acquérir des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés

Eléments de contenu :

- Protection et l'alerte de la victime et des autres personnes et alerte aux populations
- Transmissions des informations au service de secours d'urgence
- Prise en charge d'une victime qui s'étouffe
- Prise en charge d'une victime qui saigne abondamment
- Prise en charge d'une victime qui est inconsciente et respire
- Prise en charge d'une victime qui ne respire plus
- Prise en charge d'une victime qui se plaint de malaise
- Prise en charge d'une personne qui se plaint d'un traumatisme

RECYCLAGE AFGSU 1 et 2

Organisme de formation



Nombre de jours : 1 jour

Modalités : Cette formation peut être réalisée en INTRA et en INTER

Formation collective
présentielle.

Publics / Prérequis:

- Personnes ayant effectué la formation AFGSU 1 ou la formation AFGSU 2 en cours de validité (<4 ans)

Méthodes pédagogiques mobilisées :

Alternance de méthodes pédagogiques tout au long de la formation : méthode démonstrative, de découverte ou d'immersion.

Modalités d'évaluation :

- Présence à la totalité des séquences
- Évaluation formative, auto et hétéro-évaluation avec :
- Mise en situation
- Processus en groupe d'apprenant « essai erreur »
- Questionnements ciblés
- Analyse continue avec les participants
- Délivrance d'une attestation de recyclage. Evaluation à chaud

Nombre de participants/groupe :
12 personnes

Coût :

- 140 € / stagiaire

Contact : Cesu 48

Damien Armand /Hervé

Catalano

04 66 49 88 22

Secretariatcesu48@ch-mende.fr

Objectifs de la formation :

Réactualiser les connaissances nécessaires à la prise en charge d'une urgence à caractère médical, seul ou en équipe

Éléments de contenu :

Contenu adapté aux acquis des participants :

- Organisation des secours : SAMU – SMUR
- Transmission d'un bilan patient
- Prise en charge d'urgence vitales et / ou potentielles.

SST (Secourisme en Situation de Travail)

Organisme de formation



Nombre de jours : 2 jours

14 heures repartis sur 2 jours, La formation pourra être dispensée en journées consécutives, non consécutives ou en demi-journées consécutives ou non consécutives.

L'articulation des horaires et durées des demi-journées tiendra compte des horaires de travail de l'entreprise

Modalités : Cette formation peut être réalisée en INTRA et en INTER

Formation collective
présentielle.

Publics / Prérequis:

Tout salarié d'une entreprise privée ou publique.

Prérequis : Aucun

Durée de validité du certificat SST :
24 mois

Méthodes pédagogiques mobilisées :

Alternance d'apports théoriques et pédagogie active
Mises en situation pratiques
Echanges, supports visuels

Modalités d'évaluation :

Evaluation individuelle des compétences et gestes acquis, via la grille évaluation INRS

Nombre de participants/groupe :

4 à 10 personnes

Coût :

- 150€ / stagiaire

Contact : **Cesu 48**
Damien Armand /Hervé Catalano
04 66 49 88 22
Secretariatcesu48@ch-mende.fr

Objectifs de la formation :

- Mettre en application ses compétences en matière de prévention au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'établissement et/ou des procédures spécifiques.
- Etre capable d'intervenir efficacement face à une situation de malaise et/ou d'accident

Eléments de contenu :

- Intervenir face à une situation d'accident de travail :
 - Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise.
 - Protéger de façon adaptée
 - Examiner la victime garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime.
 - Secourir la victime de manière approprié.
- Contribuer à la prévention des risques professionnel dans l'entreprise :
 - Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 - Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
 - Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Maintient et Actualisation des Compétences SST (Secourisme en Situation de Travail)

Organisme de formation



Centres d'Enseignement
des Soins d'Urgence

Nombre de jours : 1 jour

Modalités : Cette formation peut être réalisée en INTRA et en INTER

Formation collective
présentielle.

Publics / Prérequis:

Tout salarié d'une entreprise privée ou publique.

Prérequis :

Etre titulaire du certificat SST en cours de validité (< 2ans)

Méthodes pédagogiques

mobilisées :

Alternance d'apports théoriques et pédagogie active
Mises en situation pratiques
Echanges, supports visuels

Modalités d'évaluation :

Evaluation en continue
Certification finale à l'aide de la grille certificative (INRS) portant sur la mise en situation d'accident de travail simulée (action /analyse), le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée

Nombre de participants/groupe :

4 à 10 personnes

Coût :

- 85€ / stagiaire

Contact : Cesu 48

Damien Armand /Hervé Catalano

04 66 49 88 22

Secretariatcesu48@ch-mende.fr

Eléments de contenu :

- Intervenir face à une situation d'accident de travail :

Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise.

Protéger de façon adaptée

Examiner la victime garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime.

Secourir la victime de manière approprié.

- Contribuer à la prévention des risques professionnel dans l'entreprise :

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

- Actualisation des nouvelles recommandations